



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE
des copropriétaires du 21 Avril 2016 à 18h30.**

Lieu de tenue de l'assemblée générale : A la salle rue Willemyns à 1070 Bruxelles.

1. Liste des présences, validation des procurations, établissement du quorum, désignation du Président d'Assemblée, du secrétaire ainsi que des assesseurs/scrutateurs.

La séance est ouverte à 18h40

Le quorum requis par la loi (art 577-6 C.C) est bien atteint. Plus de la moitié des copropriétaires sont présent ou représentés et ils réunissent au moins 50% des quotes-parts de la copropriété (le détail, quorum – quotes-parts et présences est joint en annexe) (1270/2000) et 26/41 des propriétaires présents ou représentés.

L'assemblée peut dès lors valablement délibérer sur les points qui figurent à l'ordre du jour.

L'assemblée procède alors à la mise en place du «bureau» de l'assemblée.

Sont ainsi désignés:

- Président d'assemblée : Mr Gaillard
- Assesseurs : Mr Loomans
- Secrétaire d'assemblée : MJ Gestion sprl.

2. Remarques, doléances écrites des personnes concernées par l'immeuble mais non-propriétaires (Loi du 2 juin 2010, Code Civil).

Le syndic informe qu'il n'a pas reçu de doléance.

3. Exercice 2015: Bilan Clôturé au 31 décembre 2015:

- 3.1. Rapport du conseil de copropriété;

- 3.2. Rapport du vérificateur aux comptes (réponses aux diverses demandes des copropriétaires); Mr Gaillard remercie Madame Van Hassel. Mme fait la remarque qu'on ne peut pas encore approuver les comptes 2015 et il faut encore travailler dessus et il reste encore de très grandes remarques sur le bilan 2014. Mme fait la remarque positive que toutes les factures fournisseurs 2015 et 2016 est payé A l'époque de Ominimo le fond de réserve était utilisé comme fond de roulement. Mj gestion et le conseil de copropriété ont eu une réunion avec Estia ce qui a permis de régler déjà pas mal de points. Un accord a été fait sur les factures d'électricité, concierge, assurance accident de travail 2014 et 2015 avec Estia.

- 3.3. Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2015 et décharges au syndic.

Mr Gaillard propose à l'assemblée de ne pas approuver les comptes 2015 et l'assemblée est d'accord à l'unanimité. Décharge n'est pas donnée.

Assurance R.C. professionnelle et cautionnement : AXA n°730.257.458.

MJ Gestion sprl - Avenue de la Sauvagine, 3 – 1170 Bruxelles
Tél : 02 640 25 29 Fax : 02 646 46 19 E-mail : secretariat@mjgestion.be
TVA : 0428.816.610 RPM : BRUXELLES

BANQUE : ING IBAN BE74 3100 2888 8407 BIC : BBRUBEBB IPI : 103.958 & 509.274

www.mjgestion.be



4. Validation du montant des prestations exceptionnelles du syndic pour la remise en ordre des comptes de décembre 2013 et l'année 2014.

Mr Gaillard et le conseil font la remarque que dans le contrat signé on ne parle pas des comptes antérieurs au contrat de MJ Gestion.

A l'unanimité l'assemblée refuse de payer une somme pour ce travail fait.

5. Nominations statutaires:

- 5.1. Désignation d'un nouveau syndic et mandat à donner au Conseil pour signer le contrat;

Mr Gaillard et le conseil propose la Société Fiscobel. Fiscobel est nommé comme nouveau syndic - CADILLAC SA FIDUCIAIRE - BCE 0440.102.856

- 5.2. Renouvellement du conseil de copropriété;

Madame Sleewagen ne veut plus faire partie du conseil. Mr Gaillard quitte son poste de Président du conseil.

Mme Ndayisaba est nommée au conseil.

- 5.3. Nomination du vérificateur aux comptes.

Mme Van Hassel reste vérificatrice aux comptes.

6. Budget 2016:

- 6.1. Ajustement éventuel du fonds de roulement ;

le fond de roulement est maintenu à 50.000€

- 6.2. Ajustement éventuel du fonds de réserve;

- 6.3. Approbation du budget 2016.

Le point 6 est reporté.

7. Levée de séance.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, le président déclare la séance levée à 19h25 et remercie les copropriétaires pour leurs participations.

Assurance R.C. professionnelle et cautionnement : AXA n°730.257.458.

MJ Gestion sprl - Avenue de la Sauvagine, 3 - 1170 Bruxelles

Tél : 02 640 25 29 Fax : 02 646 46 19 E-mail : secretariat@mjgestion.be

TVA : 0428.816.610 RPM : BRUXELLES

BANQUE : ING IBAN BE74 3100 2888 8407 BIC : BBRUBEBB IPI : 103.958 & 509.274

www.mjgestion.be